

# La Seconde Professionnelle Productions - Activités hippiques



Une formation pour les professionnels du monde de l'équitation : responsable d'entreprise équestre, responsable d'écurie, entraîneurs, grooms...

## Répartitions des heures d'enseignement



Enseignement par modules associant plusieurs disciplines au travers de cours, TP/TD et nombreuses activités pratiques :

Enseignements généraux		Disciplines professionnelles	
Français	2 h	Économie agricole	1h30
Éducation socioculturelle	1 h	Biologie écologie	1h30
Histoire-géographie	1 h	Zootechnie	1h30
Économie générale	1 h	Hippologie	2h30
LV1 anglais	2 h	Equitation	2h
EPS	2 h	Agronomie	0h30
Biologie humaine	0h30	Agro équipement	1h
Mathématiques - informatique	3 h	Découverte concours races petits effectifs Découverte des métiers du cheval: Orientation Réalisation d'un projet multimédia en lien avec le cheval Découverte de productions atypiques	4h
Physique chimie	1 h		

<sup>\*</sup>HH = horaire hebdomadaire

### Atouts et particularités de la formation



### Les atouts de la formation :

- Pratique encadrée sur l'atelier équin du lycée et au centre équestre partenaire,
- 5 semaines de stage en entreprise hippique, (+1 semaine au centre équestre partenaire)
- 1 semaine de stage collectif : découverte de l'environnement professionnel Sécurité au travail.

#### Les particularités de la formation :

- Interactions avec le Centre équestre partenaire et l'atelier équin de l'exploitation agricole,
- Initiation au Développement Durable des entreprises hippiques,
- Thématique du bien-être animal,
- Atelier équin (club cheval) le mercredi après midi,
- Stage **professionnel à l'étranger** en 1ère Bac Professionnel.

#### **Un accompagnement:**

Mise à niveau et dispositif d'aide et de soutien.

## Admission et poursuite d'études



Admission:

- Après la 3ème (classe à demander sur la fiche de vœux d'orientation du 2ème trimestre).
- Épreuve de positionnement du niveau d'équitation à l'inscription.

#### Poursuite d'études :

- 1ère puis **Terminale Bac Professionnel CGEH** (Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique).
- Lors de la 2nde Pro, des épreuves de contrôle continu sont prises en compte pour l'obtention du **BEPA** « **Cavalier Soigneur** » validé en fin de 1ère Bac Pro. CGEH.
- Possibilité de poursuite d'études en BTS Productions animales ou en BP JEPS après le Bac.



